

REPUBLIQUE FRANCAISE - COMMUNE DE BRIORD
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 06 décembre 2019

Présents : Tous les membres sauf Jacques PEYSSON, excusé

- Approbation du compte rendu de la réunion du 04 octobre 2019

Les membres présents approuvent le compte rendu de la précédente réunion

- Ordures Ménagères

Les bacs ont été distribués. Pour ceux qui n'ont pas commandés ou qui arrivent sur la commune il faut désormais composer un numéro spécial : 0800 35 30 25) ou le faire par mail : ril@sulo.com

- Permis déposés pour 33 logements

Un permis de construire a été déposé sur des terrains à la sortie de Briord qui est actuellement en instruction au service ADS de la CCPA.

- Changement de la base du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'expertise et de l'Engagement Professionnel)

Le conseil accepte d'augmenter le montant de la Base de ce régime indemnitaire.

- Contrat nouvel agent technique

Suite au départ à la retraite de Claude MAUGER-BERTHON un agent a été recruté : M. Mathieu TRUCHON.

- Agents recenseurs

Du 16 janvier au 15 février 2020 aura lieu le recensement de la population, deux agents recenseurs sont recrutés : Mmes Renée MELLET et Pascale COMMARET. Une rémunération de 1 600,00 € brut leur sera versée.

- Travaux rue Côtes-Maçon

Une convention sera établie avec le Conseil Départemental pour les travaux de sécurisation. L'appel d'offres a été effectuées pour une remise des plis jusqu'au 16 janvier 2020.

- Travaux Briord

Après un arrêt de trois semaines les travaux ont repris. Ils vont être suspendus du 19 décembre 2019 au 11 janvier 2020.

- Non valeurs titres Eau

Une somme totale de 1 998,35 € va être mise en non-valeur pour des factures d'eau dont il est impossible de procéder au recouvrement.

- Décision Modificative en comptabilité

Une DM sera effectué pour équilibrer les articles en fonctionnement.

- **Colis des anciens**

La distribution est prévue entre le 13 et 21 décembre selon les hameaux.

Questions diverses

- **Bar** : le conseil donne son accord pour le devis présenté afin de fermer la terrasse du bar l'Excentrique.

- **Tableau des Emplois** : Une modification est nécessaire pour la régularisation des postes des agents communaux.

- **CNR** : En mai 2020, un abaissement partiel de la retenue suisse de Verbois est prévu. Durant cet abaissement des prescriptions seront effectuées pour des raisons de sécurité (interdit de baignade, de pratique de sport : pêche, padole, canoë, etc...)

- **Logidia** : Suite à la fin du bail emphytéotique des logements du bâtiment de la place des Anciens combattants la société Logidia va céder les locations à la Commune. Le conseil décide que ces locations seront mise en gestion dans une agence.

- **DECI** : Suite au rapport présenté concernant l'étude de la défense incendie, Le maire informe que des poteaux supplémentaires devront être installés ainsi que des bâches d'eau pour les endroits où il sera impossible de mettre des poteaux incendies.

Fait à Briord, le 14 décembre 2019

Le Maire,

